

COMPTE RENDU

DECVP2021-177 (H. GENTES) : **Location, livraison de benne et traitement des déchets collectés pour les grands passages de gens du voyage sur le territoire des six communes.** Cette mission a été confiée à VEOLIA_GRANDJOUAN SACO et AGENCE DE GUERANDE, pour un montant mini annuel de 5 000€ HT et un montant maxi annuel de 40 000€ HT.

DECVP2021-183 (R. CHARBONNIER) : **Eaux usées – Assainissement non collectif – Attribution d'une subvention d'aide à la réhabilitation à Monsieur BUYSENS Edouard.** Il lui est attribué une subvention pour la réhabilitation de son assainissement non collectif, à hauteur de 50% du montant total TTC des travaux. Le montant de la subvention s'élève à la somme de 4889,50 €.

DECVP2021-184 (R. CHERAUD) : **Convention relative à l'achat de prestations à la ville de Saint-Brevin-les-Pins pour la pratique d'activités nautiques par les enfants des établissements scolaires du 1^{er} degré – Année 2021.** Cette convention précise les modalités pratiques et financières de la prestation que le Centre Nautique de Saint-Brevin-Les-Pins délivrera pour l'encadrement des activités.

DECVP2021-185 (R. CHARBONNIER) : **Eaux usées – Assainissement non collectif – Attribution d'une subvention d'aide à la réhabilitation à Madame TEILLET Claudine.** Cette attribution est à hauteur de 50% du montant total TTC des travaux. Le montant de la subvention s'élève à la somme de 5 000€.

DECVP2021-186 (R. CHARBONNIER) : **Maîtrise d'œuvre pour l'extension et la réhabilitation du réseau d'eaux usées – Marché subséquent n°1 – Instrumentation de postes de relèvement – Modification n°1 au marché n°2020044.** La modification est conclue avec VERDI INGENIERIE SUD OUEST afin de fixer le forfait définitif de rémunération, conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières du marché, à un montant de 4.603,30 € H.T., soit 5.523,96 € T.T.C.

DECVP2021-187 (R. CHARBONNIER) : **Mission de contrôle technique – Réhabilitation du PR Remparts à Paimboeuf et du PR mairie à Corsept.** Le marché est attribué à DEKRA-ZIL pour un montant de 2 100€ HT, soit 2 520€ TTC.

DECVP2021-188 (R. CHARBONNIER) : **Mission CSPS – Réhabilitation du PR Remparts à Paimboeuf et du PR mairie à Corsept – Attribution du marché.** Le marché est attribué à BTP Consultant – ZAC La Fleuriaye pour un montant de 1 785€ HT, soit 2 142€ TTC.

DECVP2021-189 (R. CHARBONNIER) : **Avenant aux contrats de licence, d'hébergement et de maintenance avec la société ABELIUM COLLECTIVITES.** Les avenants comprennent :

Maintenance annuelle pour le compte de Saint-Brevin-les-Pins :

- DOMINO'WEB pour un montant annuel de 220,00 € HT
- Diabolo (pas de coût supplémentaire)
- Pocketo pour un montant annuel de 375,00 € HT

Portant le montant de la maintenance annuelle à 4 503,81 € HT.

Hébergement annuel pour le compte de Saint-Brevin-les-Pins :

- Ajout de 2 accès Hébergement pour Diabolo pour un montant annuel de 400,00 € HT (CCSE)
- Ajout d'un abonnement (Gestion Electronique de Documents) 6 Go pour un montant annuel de 180,00 € HT (CCSE)

Portant le montant de l'hébergement annuel à 2 560,21 € HT.

Remplacement des crayons optiques par 3 logiciels Tactilo :

- Annulation du contrat n° CT12136
- Ajout de 3 accès Tactilo pour un montant annuel de 225.00 € HT

DECVP2021-190 (R. CHARBONNIER) : Contrat avec la société MANTIC DATA EUROPE pour la mise en place de la solution MANTY. Celui-ci prendra effet pour une durée de trois ans.

	Année 1	Année 2	Année 3
Frais de déploiement	3 650 € HT	-	-
Intégration Carrus RH CCSE + Frossay + Corsept + Saint-Viaud	3 650 € HT	3 650 € HT	3 650 € HT
Intégration Carrus Saint-Brevin-les-Pins	3 000 € HT	3 000 € HT	3 000 € HT
Remise pour engagement 3 ans	-665 € HT	-665 € HT	-665 € HT
TOTAL ANNUEL	9 635 € HT	5 985 € HT	5 985 € HT

DECVP2021-191 (R. CHARBONNIER) : Approbation du projet de dotation en équipements de sécurité de la police municipale intercommunale et sollicitation d'une aide financière au titre du Fonds Régional de Soutien à l'Équipement des Polices Municipales. La Région Pays de la Loire est sollicitée pour l'octroi d'une aide de 2 083.55€.

DECVP2021-199 (R. CHARBONNIER) : Viabilisation du futur foyer des jeunes travailleurs à Saint-Brevin-les-Pins - Attribution du marché. Le marché est attribué à BREHARD TP – Z.A. Le Pont Neuf – 44320 SAINT-PERE-EN-RETZ pour un montant de 49.069,81€ TTC.

DECVP2021-235 (R. CHARBONNIER) : Renouvellement du contrat Millésime Web Intégral avec la société JVS MAIRISTEM pour la commune de Corsept. Le contrat prend effet au 1^{er} mai 2021 jusqu'au 30 avril 2024. Les montants des prestations sur 3 ans, se décomposent selon le tableau ci-dessous :

	2021	2022	2023
Investissement - Logiciels			
Droit d'accès Millésime WEB Intégral	3 400,00 € HT	-	-
Cession Forfait annuel Millésime WEB Intégral	4 048,00 € HT	4 048,00 € HT	4 048,00 € HT
Fonctionnement - Prestations			
Mise à niveau corrective Forfait annuel Millésime WEB Intégral	1 012,00 € HT	1 012,00 € HT	1 012,00 € HT

DECVP2021-236 (N.MELLERIN) : Convention financière de reprise du compte épargne temps pour un agent ayant muté à la commune de Pornichet. Le solde de 9 jours de CET de l'agent de catégorie B est repris, par la commune de Pornichet, au tarif unitaire de 90€ auquel s'ajoute les cotisations patronales dont le montant global s'élève à 873,63€.

DECVP2021-237 (R.CHARBONNIER) : Renouvellement du contrat support pare-feu des salles serveurs avec la société Novalink. Le contrat est conclu à compter du 26 juin 2021 jusqu'au 25 juin 2024, et il sera renouvelable par tacite reconduction par période de 12 mois. Le montant annuel de la prestation se décompose selon le tableau ci-dessous :

	Montant annuel € HT
Support Pare Feu	1 000,00 € HT
2 Journées par an de délégation sur site	1 400,00 € HT
TOTAL ANNUEL € HT	2 400,00 € HT

DECVP2021-238 (G RICOUL) : Convention relative au programme « Moby à l'école ». Suite à la décision de l'école Saint-Joseph de Saint-Brevin-les-Pins de se retirer du programme « Moby à l'école » et à la décision de l'école François Dallet d'y prendre part, une nouvelle convention doit être établie entre Eco CO2, la CCSE et la commune de Saint-Brevin-les-Pins. Cette décision vient donc abroger la décision 2021-149 du 22 avril 2021.

DECVP2021-239 (R. CHARBONNIER) : Travaux de réfection intérieure du bâtiment France Service à Saint-Brevin-les-Pins. Les marchés sont attribués à :

- lot 1 - électricité : ETI ATLANTIQUE
- lot 2 – menuiserie, serrurerie : W SOLUTIONS
pour un montant de 11.962,15 € HT, soit 14.354,58 € TTC.
- lot 3 - peinture : RENAISSANCE
pour un montant de 11.976,60 € HT, soit 14.371,92 € TTC.

DECVP2021-240 (R. CHARBONNIER) : Contrat de dératization des réseaux d'eaux usées de la Communauté de Communes Sud-Estuaire. Le contrat conclu avec la société ECOLAB PEST et s'élève à la somme de 6 898,80€ H.T., soit 8 278,56€ T.T.C., pour une durée de 3 ans, soit 2 299,60€.

DECVP2021-241 (R. CHARBONNIER) : Mission d'aide à la gestion financière du service déchets. Le marché est attribué au groupement :

-ENVIRONNEMENT & SOLUTIONS (mandataire)

-ERIC LANDOT & ASSOCIES

Pour un montant de 13 620€ H.T., soit 16 344€ T.T.C.

DECVP2021-242 (R. CHARBONNIER) : Avenant n°1 avec le Sydela « Audit énergétique de bâtiments publics, diagnostics des usages et autres services spécifiques en énergie ». En Raison du projet de réhabilitation du bâtiment du siège de la CCSE, il est convenu d'établir un avenant.

DECVP2021-243 (N MELLERIN) : Avenant n°1 a la convention de mise à disposition de service par la Communauté de Communes du Sud-Estuaire concernant la police municipale auprès des communes de Saint-Père-en-Retz, Frossay et Corsept. Les 3 communes signataires ont exprimé le souhait de renforcer ce service par le recrutement d'un deuxième agent à temps complet et qu'elles ont sollicité l'autorisation de port d'arme de catégorie B1 pour le personnel de police municipale ainsi que la fourniture d'un équipement de caméra piéton.

DECVP2021-244 (R. CHARBONNIER) : Maîtrise d'œuvre aménagement d'une liaison douce entre le bourg et le Migron sur la commune de Frossay. La modification n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre n° 2020028 est conclue avec ECR ENVIRONNEMENT CENTRE OUEST afin de fixer le forfait définitif de rémunération conformément aux dispositions de l'article VII du cahier des clauses particulières. Le montant du forfait définitif pour la mission de base s'élève à 12.680,00 € HT. Le montant des missions complémentaire reste inchangé à 4.970,00 € HT. Le montant global du marché s'élève donc à 17.650,00 € HT, soit 21.180,00 € TTC.

DECVP2021-245 (R. CHARBONNIER) : Viabilisation du futur foyer des jeunes travailleurs à Saint-Brevin-les-Pins – Contrat de raccordement au réseau Gaz avec GRDF. La proposition de raccordement au réseau de Distribution de gaz naturel est établie pour un montant de 1 380,76 € HT soit 1 656,91 € TTC.

DECVP2021-246 (R. CHARBONNIER) : Contrat de dératization des bâtiments de la CCSE – Modification n°1. La modification du contrat relève de la restitution du bien RAM/GUIPA à la commune de Saint-Brevin-les-Pins situé 3 Jules Ferry. Le montant du contrat est modifié comme suit :

	Montant H.T. pour un an	Avenant H.T.	TOTAL H.T.
Prestations pour un an	5.415,80 €	- 67,75 €	5.348,05 €

DECVP2021-247 (N. MELLERIN) : Convention de prêt de minibus municipaux. Cette convention permet l'utilisation du minibus de la mairie de Saint-Brevin-les-Pins pour les besoins ponctuels du service Sports, Jeunesse et Prévention jusqu'au 31 décembre 2021.

DECVP2021-248 (R CHERAUD) : Convention de prestation artistique avec l'association Rock With You. Cette convention précise les modalités de la prestation de Monsieur Benjamin CHAPEAU pour le spectacle « Le Chapus » organisé les 4 et 5 septembre 2021 à l'Ecole Intercommunale de Musique à Saint-Brevin-les-Pins.

